

100 %  
DROIT



# DROIT DU TRAVAIL

2<sup>e</sup> édition

AGNÈS ETIENNOT  
PASCALE ETIENNOT



*Illustré par  
la jurisprudence,  
des exemples pratiques,  
et des tableaux  
récapitulatifs*

ellipses

# Table des matières

<b>Principales abréviations</b>	3
<b>Introduction</b>	9
<b>Chapitre I – L’objet et la finalité du droit du travail</b>	10
<i>Section I – L’objet du droit du travail</i>	11
<i>Section II – La fonction du droit du travail</i>	12
<b>Chapitre II – Histoire du droit du travail</b>	14
<i>Section I – De l’Antiquité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i>	14
§ I – De l’Antiquité à la Révolution	15
§ II – Le régime libéral, de la Révolution à 1840	16
<i>Section II – La naissance du droit du travail</i>	18
<i>Section III – L’essor du droit du travail, de 1936 à 1974</i>	20
<i>Section IV – Le droit du travail de 1975 à nos jours</i>	23
<b>Chapitre III – Les sources du droit du travail</b>	25
<i>Section I – Les sources supranationales</i>	25
§ I – Le droit international	25
§ II – Le droit social européen	27
<i>Section II – Les sources nationales</i>	33
§ I – Les sources étatiques	33
§ II – La jurisprudence	36
§ III – Les sources professionnelles	38
<i>Section III – La hiérarchie des sources</i>	52
§ I – La hiérarchie classique des normes	53
§ II – La hiérarchie classique bousculée en droit du travail	53

---

## Partie I

### les relations individuelles de travail

<b>Titre I – La conclusion du contrat de travail</b>	59
<b>Chapitre I – Le contrat de travail, un contrat particulier</b>	59
<i>Section I – Les critères du contrat de travail</i>	60
§ I – Le travail pour le compte d’autrui	62
§ II – La rémunération	64
§ III – Le lien de subordination	65
§ IV – Les présomptions	70
<i>Section II – Les caractères du contrat de travail</i>	73
<i>Section III – Les conditions de fond du contrat de travail</i>	76
§ I – Le consentement	76
§ II – La capacité	78
§ III – Le contenu licite et certain	82
<b>Chapitre II – Le recrutement des salariés</b>	82
<i>Section I – La protection des droits et libertés</i>	84
§ I – Le principe général	84
§ II – Les règles destinées à protéger les droits et libertés	84
<i>Section II – Les garanties destinées à assurer le respect des droits et libertés des candidats</i>	93
§ I – Le droit d’alerte du comité social et économique (le CSE)	93
§ II – Des textes dépourvus de sanctions spécifiques	94
§ III – Les moyens de lutter contre les discriminations	94
<b>Chapitre III – Les différents contrats de travail</b>	101
<b>Sous-chapitre I – Le contrat à durée indéterminée</b>	101
<i>Section I – Les conditions de forme du contrat à durée indéterminée</i>	102
§ I – Le principe	102
§ II – Les exceptions au principe	104
§ III – Les formalités liées à l’embauche	105
<i>Section II – Le contenu du contrat de travail</i>	105
§ I – La période d’essai	106
§ II – La clause de non-concurrence	117
<b>Sous-chapitre II – Le contrat à durée déterminée</b>	123
<i>Section I – Le recours au contrat à durée déterminée</i>	125
§ I – Le contrat à durée déterminée, un contrat d’exception	125

<i>Section II – Les interdictions de recours au contrat à durée déterminée</i>	132
§ I – L’interdiction de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement économique	133
§ II – La protection d’un droit constitutionnel : le droit de grève	133
§ III – L’interdiction en vue de préserver la santé des salariés	133
<i>Section III – La durée des contrats à durée déterminée</i>	134
§ I – La fixation du terme et la durée du contrat	134
§ II – La succession de contrats	138
<i>Section IV – Les droits et obligations du salarié sous contrat à durée déterminée</i>	143
§ I – Le principe	143
§ II – Le cas particulier de la période d’essai	143
<i>Section V – La forme, le contenu et la transmission du contrat</i>	145
<i>Section VI – La fin du contrat à durée déterminée</i>	147
§ I – La fin du contrat à son échéance	147
§ II – La rupture anticipée	150
<i>Section VII – Les sanctions</i>	155
§ I – La sanction civile : la requalification en contrat à durée indéterminée	155
§ II – La sanction spécifique du défaut de transmission du contrat dans les deux jours	162
§ III – Les sanctions pénales	162
<b>Titre II – Les conditions de travail</b>	163
<b>Chapitre I – La rémunération du salarié</b>	163
<i>Section I – La notion</i>	164
§ I – Les différentes formes de rémunération	165
§ II – Les éléments de la rémunération	168
<i>Section II – La fixation du salaire</i>	172
§ I – Le respect de l’ordre public salarial	172
§ II – Le respect des minima	178
<i>Section III – Les modalités de paiement</i>	185
§ I – La date et les modes de paiement du salaire	185
§ II – Le bulletin de salaire	186
§ III – La prescription des salaires	187
<i>Section IV – La protection du salaire</i>	187
§ I – L’employeur est créancier du salarié	188
§ II – Les créanciers autres que l’employeur	191
§ III – La protection du salarié en cas de difficultés de l’entreprise	191



§ II – Le régime juridique des actions suivies dans le cadre du plan de développement des compétences	281
§ III – L’incidence d’une formation sur le contrat de travail	283
<i>Section II – Les dispositifs de formation professionnelle à l’initiative du salarié</i>	286
§ I – Le compte personnel de formation	286
§ II – Le compte personnel de formation – projet de transition professionnelle	293
<i>Section III – La reconversion ou promotion par l’alternance</i>	300
§ I – Les conditions d’accès au dispositif	301
§ II – La mise en œuvre de la reconversion ou promotion par l’alternance	302
<b>Titre III – Les perturbations dans l’exécution du contrat de travail</b>	305
<b>Chapitre I – Les perturbations inhérentes à la personne du salarié</b>	305
Sous-Chapitre I – Les incidents de santé	305
<i>Section I – La maladie d’origine non professionnelle</i>	306
§ I – La suspension du contrat de travail	307
§ II – La rupture du contrat de travail	316
<i>Section II – L’inaptitude médicale</i>	322
§ I – Le suivi de santé des salariés et les différents avis médicaux rendus	324
§ II – Les conséquences d’une décision d’inaptitude	332
<i>Section III – Les accidents du travail et les maladies professionnelles</i>	342
§ I – La protection pendant la suspension du contrat de travail	343
§ II – La protection à l’issue de la période de suspension	349
Sous-Chapitre II – La maternité, la paternité, l’adoption et l’éducation des enfants	358
<i>Section I – La protection de la maternité</i>	359
§ I – La protection de la femme en début de grossesse	359
§ II – La protection de la maternité par le congé de maternité	364
§ III – La protection contre le licenciement	369
<i>Section II – Les autres congés</i>	374
§ I – Le congé de paternité et l’accueil d’un enfant	375
§ II – Le congé d’adoption	376
§ III – Les congés pour se consacrer à l’éducation d’un enfant	377

<b>Chapitre II – Les perturbations tenant à l’entreprise</b>	383
Sous-chapitre I – Le transfert d’entreprise	383
<i>Section I – Les conditions d’application de l’article L. 1224-1 du Code du travail</i>	385
§ I – L’évolution jurisprudentielle	385
§ II – Les conditions actuelles d’application de l’article L. 1224-1	387
§ III – Le transfert conventionnel et volontaire du contrat de travail	393
<i>Section II – Les effets du transfert d’entreprise</i>	394
§ I – Les effets sur le contrat de travail	394
§ II – La répartition des obligations entre les employeurs successifs	403
<i>Section III – La rupture des contrats de travail</i>	404
§ I – Les licenciements antérieurs au transfert	405
§ II – Les licenciements postérieurs au transfert des contrats de travail	408
Sous-chapitre II – La révision du contrat de travail	409
<i>Section I – La distinction entre la modification du contrat de travail et le simple changement des conditions de travail</i>	411
§ I – La rémunération	411
§ II – La qualification du salarié	412
§ III – La durée du travail	413
§ IV – Le lieu de travail	414
<i>Section II – Le régime juridique</i>	422
§ I – Le régime juridique applicable en cas de modification du contrat de travail	422
§ II – Le régime juridique applicable au changement des conditions de travail	429
<b>Titre IV – Le droit disciplinaire</b>	431
<b>Chapitre I – Les garanties de fond</b>	433
<i>Section I – La faute donnant lieu à sanction</i>	433
§ I – La qualification de faute	434
§ II – La prescription des faits fautifs	435
<i>Section II – La sanction disciplinaire</i>	436
§ I – Les différentes sanctions	436
§ II – Les limites au prononcé des sanctions	440

<b>Chapitre II – La procédure disciplinaire</b>	444
<i>Section I – Le respect de la procédure disciplinaire légale</i>	444
§ I – La procédure allégée pour les sanctions mineures	444
§ II – La procédure dite « normale » pour les sanctions autres	445
<i>Section II – Le cas particulier de la procédure disciplinaire conventionnelle</i>	449
<b>Chapitre III – Un contrôle prud’homal</b>	450
<i>Section I – Un contrôle large conféré aux juges</i>	450
§ I – Le contrôle de la régularité de la procédure	450
§ II – Le contrôle juridictionnel sur le fait fautif	450
§ III – Le contrôle juridictionnel sur la sanction	451
<i>Section II – Les effets du contrôle</i>	451
§ I – La possible annulation en cas d’irrégularité de forme	451
§ II – La possible annulation pour disproportion sans pouvoir de substitution	452
§ III – L’annulation pour sanction injustifiée ou faits prescrits	452
<b>Titre V – La rupture du contrat à durée indéterminée</b>	453
<b>Sous-titre I – Le licenciement</b>	453
<b>Chapitre I – Le licenciement pour motif personnel</b>	454
<i>Section I – La procédure de licenciement</i>	454
§ I – La procédure applicable à tout licenciement pour motif personnel	455
§ II – Les particularismes procéduraux du licenciement disciplinaire	462
<i>Section II – La cause réelle et sérieuse</i>	463
§ I – La notion de cause réelle et sérieuse	464
§ II – Les principales applications pratiques du licenciement pour motif personnel	465
<i>Section III – Les droits des salariés licenciés</i>	479
§ I – Le droit au préavis	479
§ II – L’indemnité de licenciement	485
§ III – Le versement d’une indemnité compensatrice de congés payés	487
<i>Section IV – La contestation du licenciement</i>	488
§ I – Le délai de contestation	488
§ II – La preuve	488
§ III – Le droit à une éventuelle réparation	496

<b>Chapitre II – Le licenciement pour motif économique</b>	502
<i>Section I – La définition du licenciement pour motif économique</i>	505
§ I – La cause qualificative du licenciement, le motif non inhérent à la personne du salarié	506
§ II – La justification du licenciement pour motif économique	508
<i>Section II – Le reclassement du salarié</i>	523
§ I – L’obligation de chercher à reclasser, un préalable à tout licenciement économique	524
§ II – Le débiteur de l’obligation de reclassement	525
§ III – L’étendue de l’obligation de reclassement	526
§ IV – Les modalités de communication de l’offre de reclassement	531
§ V – Les suites de l’obligation de reclassement	533
<i>Section III – L’ordre des licenciements</i>	535
§ I – L’établissement de l’ordre des licenciements	536
§ II – L’application de l’ordre des licenciements	537
§ III – Les recours du salarié	540
<i>Section IV – Les mesures sociales d’accompagnement</i>	543
§ I – La priorité de réembauche	543
§ II – Le plan de sauvegarde de l’emploi	548
§ III – Le congé de reclassement et le contrat de sécurisation professionnelle	565
§ IV – La revitalisation des bassins d’emploi	569
<i>Section V – Le contentieux en matière économique</i>	570
§ I – Le délai de prescription	570
§ II – La compétence de l’ordre juridictionnel	570
<b>Chapitre III – La nullité du licenciement</b>	573
<i>Section I – Le domaine de la nullité</i>	573
§ I – La nullité du licenciement des salariés spécialement protégés	573
§ II – La nullité du licenciement dont le motif est attentatoire à des règles d’ordre public	576
<i>Section II – La sanction du licenciement nul</i>	585
§ I – La portée de la nullité du licenciement	586
§ II – Les règles de preuve et de prescription	586
§ III – Les conséquences de la nullité du licenciement	588

<b>Sous-titre II – Les modes de rupture autres que le licenciement</b>	593
<b>Chapitre I – La rupture du contrat à durée indéterminée à l’initiative du salarié</b>	593
<i>Section I – La démission</i>	594
§ I – La démission valable	594
§ II – La démission équivoque, analysée en prise d’acte de la rupture	600
<i>Section II – La prise d’acte de la rupture</i>	603
§ I – Les titulaires de l’action	603
§ II – Les conditions de la prise d’acte	604
§ III – Les effets de la prise d’acte de la rupture	607
<i>Section III – La résiliation judiciaire du contrat de travail</i>	611
§ I – Les titulaires de l’action en résiliation judiciaire	612
§ II – Les conditions de l’action en résiliation judiciaire	613
§ III – Les effets de la résiliation judiciaire	615
<b>Chapitre II – La rupture conventionnelle</b>	618
<i>Section I – Le domaine de la rupture conventionnelle</i>	620
<i>Section II – Le processus de construction de la rupture conventionnelle</i>	622
§ I – L’élaboration de la convention de rupture	622
§ II – La rétractation	626
§ III – L’homologation de la convention de rupture	627
<i>Section III – Les effets de la rupture conventionnelle et les recours</i>	628
§ I – Les conséquences de la rupture conventionnelle	628
§ II – La contestation de la rupture conventionnelle	629
<b>Chapitre III – La rupture d’un commun accord dans le cadre d’un accord collectif portant rupture conventionnelle collective</b>	632
<i>Section I – Une mise en place collective</i>	633
§ I – La conclusion d’un accord collectif	633
§ II – Le contenu de l’accord	635
<i>Section II – Le rôle de l’administration du travail</i>	636
<i>Section III – L’intervention du salarié</i>	637
§ I – Un départ volontaire du salarié	638
§ II – Les droits du salarié	639
<i>Section IV – Le suivi de l’accord collectif et les recours</i>	640
<b>Sous-Titre III – Les documents remis à la fin de la relation de travail</b>	641

---

## Partie II

### Les relations collectives du travail

<b>Titre I – La représentation élue et la représentation syndicale</b>	645
<b>Chapitre I – La mise en place des représentants élus et désignés</b>	647
<i>Section I – L’obligation de mettre en place et de renouveler des représentants élus et désignés</i>	648
§ I – Les entreprises concernées	648
§ II – Les effectifs	649
§ III – La baisse des effectifs de l’entreprise	656
<i>Section II – Le cadre d’implantation des salariés mandatés</i>	656
§ I – L’entreprise compte un seul établissement et/ou site	657
§ II – L’entreprise comporte plusieurs établissements	658
§ III – L’unité économique et sociale (UES)	664
§ IV – Le CSE interentreprises	670
<i>Section III – Les élections dans l’entreprise</i>	670
§ I – Le déclenchement du processus électoral	671
§ II – Le protocole d’accord préélectoral	675
§ III – Les opérations électorales	681
<i>Section IV – La désignation de la représentation syndicale dans l’entreprise</i>	693
§ I – La section syndicale	693
§ II – Les représentants des syndicats dans l’entreprise	694
<b>Chapitre II – L’organisation et les moyens conférés aux représentants élus et désignés</b>	703
<i>Section I – L’organisation/fonctionnement des institutions</i>	704
§ I – L’organisation et le fonctionnement du CSE	704
§ II – L’organisation et le fonctionnement du syndicat dans l’entreprise	716
<i>Section II – Les moyens mis à disposition des représentants du personnel pour l’exercice de leur mission</i>	717
§ I – Les heures de délégation	717
§ II – La liberté de déplacement et de circulation	725
§ III – Le local	726
§ IV – Le droit d’affichage et les autres moyens de communication	728
<b>Chapitre III – Le statut des représentants du personnel</b>	731
<i>Section I – Les bénéficiaires de la protection</i>	732
§ I – Les salariés ayant demandé l’organisation des élections	732

§ II – Les candidats aux élections	733
§ III – Les représentants en cours de mandat	734
§ IV – Les anciens représentants	736
<i>Section II – La protection contre le licenciement</i>	738
§ I – Une procédure exorbitante du droit commun	738
§ II – Les droits des salariés protégés licenciés	747
<i>Section III – Les autres protections</i>	752
§ I – Les hypothèses légales	752
§ II – Les extensions jurisprudentielles	757
<b>Chapitre IV – Les attributions des représentants des salariés</b>	760
<i>Section I – Les attributions du CSE</i>	761
Sous-section I – Les missions et attributions du CSE dans les entreprises d’au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés	761
§ I – La présentation des réclamations	761
§ II – Les missions et attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail	762
§ III – La saisine de l’inspecteur du travail	763
§ IV – Le droit d’alerte	763
Sous-Section II – Les attributions du CSE dans les entreprises de 50 salariés et plus	764
§ I – La mission et les attributions générales et leurs modalités d’exercice	764
§ II – Les consultations et informations récurrentes et ponctuelles	767
§ III – Les droits d’alerte	775
§ IV – La participation du CSE aux conseils d’administration ou de surveillance	776
§ V – La gestion des activités sociales et culturelles	776
Sous-Section III – Le comité social et économique dans les entreprises d’au moins 300 salariés, le CSE dit « plus »	778
§ I – Les informations supplémentaires du CSE	778
§ II – La mise en place de différentes commissions	779
Sous-Section IV – Le cas particulier des entreprises soumises à un CSE à structure pyramidale	779
§ I – La compétence du CSE central	779
§ II – Les attributions des comités sociaux et économiques d’établissement	780
§ III – La possible répartition des compétences entre CSE central et CSE d’établissement en matière de consultations récurrentes	781
§ IV – Les consultations conjointes	781

<i>Section II – Les attributions syndicales</i>	782
§ I – Le délégué syndical	782
§ II – Le représentant de la section syndicale	785
§ III – Le représentant du syndicat au CSE	786
<b>Chapitre V – Le cas particulier du conseil d’entreprise et des représentants de proximité</b>	787
<i>Section I – Le conseil d’entreprise</i>	787
§ I – La mise en place du conseil d’entreprise	788
§ II – La composition et le fonctionnement du conseil d’entreprise	789
§ III – Les attributions du conseil d’entreprise	790
<i>Section II – Les représentants de proximité</i>	791
§ I – La mise en place des représentants de proximité	791
§ II – Une certaine latitude offerte aux partenaires sociaux dans un cadre prédéterminé	792
<b>Titre II – Les conventions collectives et accords collectifs</b>	795
<b>Chapitre I – La conclusion des conventions collectives</b>	802
<i>Section I – Un contrat ouvert</i>	803
§ I – Les parties contractantes	803
§ II – L’adhésion	806
<i>Section II – Les conditions de validité des conventions collectives</i>	807
§ I – Le niveau de la branche ou le niveau interprofessionnel	808
§ II – Les conditions de validité d’une convention d’entreprise	809
<i>Section III – Les conditions de forme et de publicité</i>	815
§ I – Les conditions de forme	815
§ II – La notification et les conditions de publicité	816
<b>Chapitre II – L’application des conventions et accords collectifs</b>	817
<i>Section I – Les conditions d’applicabilité</i>	817
§ I – Les conditions tenant à l’entreprise	817
§ II – Les conditions tenant au champ géographique	819
§ III – Les conditions tenant au champ professionnel	819
§ IV – L’entrée en vigueur de la convention collective	823
§ V – Les situations particulières	824
<i>Section II – La durée des conventions collectives</i>	825
§ I – Le principe, la convention collective à durée déterminée conclue pour cinq ans	825
§ II – Les autres options offertes aux partenaires sociaux	826
§ III – Les dispositifs d’adaptation des conventions collectives aux évolutions juridiques ou sociales	826

<b>Chapitre III – Articulation entre les conventions ou accords collectifs et les autres sources</b>	836
<i>Section I – Rapports entre convention collective, loi et contrat de travail</i>	837
§ I – Les rapports entre convention collective et loi	837
§ II – Les rapports entre convention collective et contrat de travail	837
<i>Section II – Rapports entre conventions collectives</i>	839
§ I – Brefs rappels sur le conflit de juxtaposition et de succession	839
§ II – Le conflit de superposition	840
<b>Chapitre IV – Les règles particulières</b>	844
<i>Section I – Les conventions de branche et les accords interprofessionnels</i>	845
§ I – L’extension des conventions collectives	846
§ II – L’élargissement des conventions collectives	851
<i>Section II – Les conventions d’entreprise</i>	852
<b>Titre III – La grève</b>	855
<b>Chapitre I – La définition jurisprudentielle de la grève</b>	857
<i>Section I – Les éléments de la définition</i>	858
§ I – La cessation de travail	858
§ II – La cessation collective et concertée	860
§ III – Les revendications	861
<i>Section II – La limite à l’exercice du droit de grève : l’abus du droit de grève</i>	868
<b>Chapitre II – Les effets de la cessation de travail sur les contrats de travail</b>	869
<i>Section I – La situation des grévistes pendant le conflit</i>	869
§ I – La suspension du contrat	870
§ II – La protection de l’emploi du salarié gréviste	872
<i>Section II – La situation des salariés qui participent à un mouvement illicite ou une grève abusive</i>	876
<i>Section III – La situation des non-grévistes pendant le conflit</i>	877
<b>Chapitre III – Les moyens offerts à l’employeur</b>	878
<i>Section I – La poursuite de l’activité</i>	878
§ I – Les moyens portant sur les personnes	878
§ II – Les moyens portant sur la production	879
<i>Section II – La fermeture temporaire de l’entreprise, le lock-out</i>	880
§ I – Le principe, l’interdiction du lock-out	880
§ II – L’exception, l’admission du lock-out	881

<b>Chapitre IV – L’appel à un tiers</b>	882
<i>Section I – L’appel au juge</i>	882
§ I – L’expulsion de grévistes en cas d’occupation des locaux	883
§ II – Les responsabilités pour fait de grève	884
<i>Section II – L’appel à un tiers en fin de conflit</i>	887
<b>Index</b>	889